

Réforme du plan comptable des OPC : quelles nouvelles obligations en matière de reporting financier ?



DURÉE
1/2 JOUR)
3,5 HEURES

OBJECTIFS

- Intégrer les avancées de la nouvelle réglementation relatif au plan comptable des OPC
- Saisir les nouvelles opportunités offertes par le cadre réglementaire
- Anticiper les risques éventuels liés à la nouvelle réglementation

PROGRAMME

- Rappel rapide du contexte d'adoption des nouvelles normes et des objectifs de la réforme
- Panorama des nouvelles règles et impact sur le capital-investissement
 - Le nouveau périmètre des fonds
 - Présentation des états financiers : quel nouveau format respecter ? Quels impacts pour le hors-bilan ? Quid des fonds à compartiment ?
 - Quel nouveau contenu de l'annexe comptable ?
 - Quelle est la nouvelle structure du bilan actif/passif ?
 - Quelle présentation des obligations convertibles et des autres obligations au bilan ?
- Les nouveautés relatives aux traitements comptables : les changes à terme, les plus et moins-values latentes ou réalisées, La comptabilisation des frais de transaction, les actifs numériques
- Quelle clarification de l'enregistrement des intérêts capitalisés ?
- Les conséquences de la prise en compte des risques dans l'évaluation des actifs
- Quels sont les impacts du nouveau plan comptable des OPC sur la relation entre le valorisateur et la SGP ?

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION :

- *Un questionnaire d'évaluation des acquis mesurant l'atteinte des objectifs pédagogiques est proposé en fin de formation.*
- *Un questionnaire "à chaud" évaluant la satisfaction globale est envoyé le lendemain de la formation.*
- *Un questionnaire "à froid" portant sur la mise en œuvre des acquis est envoyé 2 mois et demi après la formation.*



INTERVENANTS

Nos formateurs sont recrutés conformément aux spécifications mentionnées pour chaque formation. Ce sont des professionnels en activité et/ou des experts dans leur domaine. Ils utilisent des méthodes et outils appropriés aux formations qu'ils dispensent et adaptent leur pédagogie au public accueilli.

- Monsieur Yvan Malnuit, Monsieur Sylvain Quagliaroli



PUBLIC VISÉ

Équipes d'investissement, équipes financières, équipes juridiques, dirigeants de fonds et toute personne intéressée par le sujet.



PRÉREQUIS

- Être un professionnel du capital-investissement.



LES + PÉDAGOGIQUES

- Un support pédagogique sera mis à disposition des participants.



INFORMATIONS PRATIQUES

- Durée : 1/2 jour (3,5 heures)
- Horaires : 9 h 00 / 12 h 30
- Lieu : Paris



RENSEIGNEMENTS

Tél. : 01 47 20 62 67

Mail : formation@franceinvest.eu

Cette formation fera l'objet d'un certificat de réalisation.

Retrouvez le planning des formations sur notre site internet <https://www.franceinvest.eu/>